

# Appel à projets FRHE 2020 – Financement de la Recherche en Hautes Écoles

## Objectifs

Cet appel à projets s'adresse à toutes et uniquement aux HE de la FWB (pas aux Centres de recherche associés aux HE). Cette action annuelle est ouverte à toutes les disciplines qui sont enseignées en HE et encourage la recherche interdisciplinaire et entre établissements (accord de consortium). De plus, elle vise à promouvoir l'émergence ou le développement de thématiques de recherche au sein des Hautes Écoles de la FWB. La HE sera propriétaire de la PI générée. Les HE peuvent se faire accompagner par un ou plusieurs partenaires scientifiques, belges ou étrangers, ainsi que des partenaires non scientifiques (par ex. du secteur industriel ou non-marchand) pour mener à bien la recherche. Ces deux types de partenaires ne sont pas subsidiés dans le cadre de l'appel à projets FRHE - accord de collaboration. Les 3 critères d'évaluation seront pondérés comme suit: Qualité scientifique des projets : 60 % Impact sociétal: 30 % Mise en oeuvre: 10% À score final égal, le jury classera les projets en fonction de la diversité des disciplines représentées au sein des projets sélectionnés. Le budget prévisionnel comprend : des frais de personnel (FP), des frais d'instruments et de matériel (FIM), des autres frais d'exploitation (FE) et des frais de fonctionnement (FF). Durée maximale des projets: 2 ans